



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E135303

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2027

ÉDITÉ LE

25/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2004

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/02/2020
66 600

Raison sociale : FOLLIET CONSTRUCTION BOIS

760 ROUTE DE SOUS LE PAS L'ENVERS
74360 ABONDANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON LES BAINS 453906307

Siret : 453 906 307 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8403570

Assurance Responsabilité Travaux :
SWISSLIFE AB 011097571

Assurance Responsabilité Civile :
SWISSLIFE AB 011097582

Téléphone : 07 85 76 40 47

Fax :

Portable : 07 85 76 40 47

Site Internet : <http://www.charpentes-folliet.com>

E-mail : follietbois@gmail.com

Responsabilité légale :
FOLLIET PAUL PRÉSIDENT / FOLLIET MARIE PIERRE DIRECTRICE GENERALE

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/07/2026

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	10/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.